

F. Boccaletti : "Défendre la France et protéger les Varois"

Le candidat du Front national se présente pour la deuxième fois aux législatives dans la 7^e circonscription. Face à ses adversaires, il met en avant son « intégrité » et sa « cohérence »

Secrétaire départemental du Front national, conseiller régional et conseiller municipal à Six-Fours, Frédéric Boccaletti est de tous les combats politiques dans l'ouest-Var et au-delà. A 43 ans, il se lance pour la deuxième fois consécutive dans le scrutin législatif dans la 7^e circonscription (1). Avec pour suppléante la Bando-laise Muriel Fiol, il fait figure de principal adversaire du député sortant.

Dans quel état d'esprit êtes-vous à quelques jours du premier tour ?

Serein. Je reçois un très bon accueil sur le terrain, sur les marchés. Je rencontre aussi des chefs d'entreprise et des professions libérales afin de connaître leurs problématiques et leurs attentes. Nous ne sommes pas d'accord sur tout, bien sûr, mais il est important de débattre et de chercher des solutions qui pourraient leur convenir. Cela étant, dans cette campagne, je déplore que certains usent de calomnie et de diffamation. Par exemple M. Vialatte, qui voulait interdire ma réunion publique à Six-Fours vendredi dernier. Mais il a été condamné par le tribunal administratif et j'ai pu tenir mon meeting. Il y a aussi des tracts anonymes et diffamatoires qui circulent à mon encontre. Je ne voulais pas tomber dans la judiciarisation mais des limites ont été franchies avec des propos abjects contre moi. J'ai déposé plainte.

Par rapport au scrutin, on imagine que le score de Marine Le Pen dans la circonscription, lors de la présidentielle, est de nature à vous donner confiance ?

En effet. Regardez : lors des législatives de 2012, le sortant l'a emporté avec 23 705 voix là où, au 2^e tour de la présidentielle de mai dernier, Marine Le Pen a obtenu 31 354 voix. L'écart est considérable ! Je demande donc aux électeurs qui ont voté pour Marine de confirmer leur choix puisque je porte le même projet.

Vous ne faites pas campagne uniquement en

portant le projet de Marine Le Pen ?

Non, bien sûr. Deux exemples : le projet de fermetures d'écoles à La Seyne, présenté comme « nécessaire » par la majorité socialiste en raison de leur « vétusté ». Mais qu'a fait le maire depuis 9 ans pour rénover ces écoles ? Rien ou presque. Ces fermetures ne sont que le résultat de la gestion catastrophique de la commune. Par ailleurs, à Six-Fours, le député-maire a fait voter, en mars, de nouveaux tarifs applicables aux commerçants qui possèdent des terrasses. C'est un véritable racket, alors que le rôle d'un élu est d'aider les entreprises, pas de les écraser sous des taxes insupportables. Sans compter que, dans un tract, il dit s'engager à l'Assemblée parce qu'il « croit en la nécessité de libérer les énergies en cassant le carcan des normes qui étouffent les PME, les commerçants et les artisans ». Cherchez l'erreur !

D'autres propositions pour la circonscription ?

Il faut donner plus de moyens, en matériel et en personnel, aux commissariats de La Seyne et de Sanary car les policiers n'ont pas les moyens de faire leur travail et de protéger nos concitoyens. Il faut revoir le décret "plage" qui met en péril les établissements du bord de mer. Mais en aucun cas je ne veux faire des promesses car je veux rester intègre. Jamais on ne me prendra en défaut d'une promesse d'embauche ou de logement à quelqu'un.

Vos principaux adversaires dans cette campagne ?

Les soutiens de M. Macron, à commencer par M. Vialatte qui a appelé à voter pour lui dès le lendemain du 1^{er} tour de la présidentielle ; et puis, bien sûr, la candidate En Marche qui n'en est pas à une contradiction près. Cela étant, je suis candidat pour défendre la France et protéger les Varois ; je ne suis pas candidat contre M. Vialatte ou M^{me} Guérel.

Vous attaquez souvent M. Vialatte ; avez-vous été surpris quand il a choisi de



Après le score réalisé par Marine Le Pen dans la circonscription lors de la présidentielle, son représentant local se dit serein et confiant. (Photo Patrick Blanchard)

“Durant 15 ans, le député sortant a exercé un mandat fictif”

privilegier le mandat de député plutôt que celui de maire de Six-Fours ?

Oui, car à sa place, j'aurais conservé le mandat de maire, plus proche des gens. Du reste, je pense que s'il était réélu, il aura un maire de paille, comme Estrosi l'a fait à Nice quand il est devenu président de la Région. Cela étant, je retiens une phrase dans le courrier que M. Vialatte a adressé aux Six-Fournais pour justifier son choix ; il dit : « Si vous me faites confiance, je resterai à vos côtés en tant que conseiller municipal ». Mais s'il n'obtient pas la majorité dans sa commune aux législatives, aura-t-il le culot de conserver son mandat de maire ? Si tel était le cas, ce sera se ficher du monde !

Sur quoi se fera la différence avec vos concurrents ?

Sur la cohérence. Le député Vialatte a été absent durant ses 15 ans de mandat, comme l'a redit il y a peu le maire de Saint-Mandrier. Au-delà des idées que l'on porte, si l'on n'est pas présent à l'Assemblée ni sur le terrain, à quoi sert-on ? Peut-être le voit-on un peu à Six-Fours en sa qualité de maire ; mais il est député d'une circonscription couvrant cinq communes. Et à l'Assemblée, depuis cinq ans, il n'a fait que trois propositions de loi, et encore, dans des domaines très pointus (bioéthique en particulier) – même si je reconnais avoir été d'accord avec lui sur les questions de GPA et PMA (2). Sur tout le reste, il est inexistant ; pour moi, c'est un mandat fictif qu'il exerce depuis 15 ans. Par ailleurs, je veux souligner le problème de cohérence de M^{me} Guérel, qui n'est pas en accord avec la volonté de son parti de moraliser la vie publique.

Du reste, pourquoi n'êtes-vous pas monté au créneau

publiquement contre elle, contrairement à M. Colin ?

Oui et non puisque j'en parle lors de chacune de mes réunions publiques ; mais je ne veux pas courir après ce que font les uns et les autres. Je fais ma campagne selon mon agenda, je décline mes propositions thème par thème, réunion après réunion. Mais sur le fond, je condamne ce qu'elle a fait, à savoir faire campagne pour M. Macron, lors de la présidentielle, alors qu'elle était en arrêt maladie. Elle s'est servie de son travail à des fins politiques, comme elle l'a reconnu dans un premier temps. Puis elle s'est rétractée. Sans parler d'un professeur de son collège qui l'accuse d'avoir menti sur la réalité d'un travail effectué. Mais quand dit-elle la vérité ? En tout cas, ce n'est pas acceptable de la part de quelqu'un qui se revendique d'un parti qui veut moraliser la vie publique.

Si vous êtes qualifié pour le second tour, sur quels soutiens pensez-vous pouvoir compter ?

L'autre candidat du clan Le Pen

Dans cette élection, Frédéric Boccaletti aura face à lui Elie Hatem (UDP), un candidat soutenu par J.-M. Le Pen, de qui il a été très proche par le passé. Cela le gêne-t-il ?

F. B. : Je rappelle que David Rachline a lancé ma campagne à Sanary en janvier. Marion Maréchal Le Pen est venue à La Seyne début mars pour inaugurer ma permanence. Puis Marine était présente au Brusca à mes côtés le 17 mars. Concernant Jean-Marie Le Pen, je garde de l'estime et de l'affection pour lui. Mais j'ai un regret : autant il a eu beaucoup de courage dans ses combats durant toute sa vie politique, autant il en a manqué pour se retirer et laisser vraiment sa place à Marine. Et puis il a, encore récemment, tenu des propos inacceptables. Maintenant, s'agissant de la candidature qu'il soutient, entre mon programme et le projet de ce concurrent qui veut rétablir la monarchie et la région catholique d'État, chacun pourra juger de la pertinence...

Nous avons des points communs avec certains autres candidats, sur le patriotisme notamment. Au second tour, ils devront se demander quel est celui qui porte des convictions les plus proches de celles qu'ils défendent. Mais ce choix ne doit pas se faire sur des magouilles ou des arrangements. Si on me demande : "L'appelle à voter pour toi mais qu'est-ce que tu me donnes" ; ma réponse sera : "Rien". Car je veux non seulement défendre mes convictions, mais aussi rester intègre, droit dans mes baskets. J'ajoute que des électeurs LR peuvent se retrouver dans mes propositions, avec la garantie que les porterai à l'Assemblée, contrairement au sortant qui n'a jamais défendu les intérêts de ses électeurs.

M. G. mguillon@nicematin.fr

1. Communes de La Seyne, Six-Fours, Saint-Mandrier, Sanary et Bando
2. GPA : Gestion pour autrui.
PMA : Procréation médicalement assistée